

Une vision sans action est un rêve, mais l'action sans vision est un cauchemar

Le concept de ville durable forme un pont entre la vision et l'action à travers la tâche ambitieuse de transformer nos villes! (Ulf Ranhagen, Professeur au Royal Institute of Technology, Stockholm, Architecte en chef SWECO)

Organisation / Administration	Politique / Mise en oeuvre	Participation / association du public	Investissement / Financement	Suivi / Évaluation	Level
Une équipe pluridisciplinaire (incluant le personnel interne, des experts externes, les acteurs locaux, les citoyens) est responsable du processus de vision, dirigée par le (la) maire / adjoint(e) au maire /ou autre décideur local.	Le plan stratégique du Conseil municipal est clairement basé sur la vision globale et intégrée de la ville. La vision est un outil incontournable d'aide à la décision.	Collaboration active, régulière et participation de divers départements municipaux, d'experts externes et de groupes cibles d'acteurs locaux et de citoyens.	Mise en place d'un fonds municipal spécial et/ou invention/création de nouvelles manières et méthodes de financer les actions nécessaires à la mise en oeuvre de la vision.	Contrôle et suivi annuel de la mise en oeuvre des actions découlant de la vision et de la stratégie associée en termes d'organisation / administration, financement, participation du public, etc. Rapports réguliers sur le processus de vision dans son ensemble.	A
Une équipe interne forte (incluant le personnel de différents départements municipaux) organisant ateliers / débats / discussions afin de créer une vision globale cohérente.	Le plan stratégique du Conseil municipal prend en considération la vision globale et intégrée et complète pour la ville.	Existence d'un plan visant à associer de manière concrète le public et les acteurs privés.	Existence et utilisation d'outils financiers afin de mettre en application seulement des actions prioritaires.	Audit global et intégré de la situation économique, sociale et environnementale actuelle de la ville par rapport à la problématique énergie-climat (référence).	B
1-2 personnes commencent le développement d'une vision ou lancent le processus de vision, et sont responsables de l'identification des groupes cibles.	Développement de scénarios futurs/prospectifs intégrés prenant en compte les aspects énergie et climat.	Groupes cibles bien identifiés. Collaboration active parmi les différents départements municipaux.	Suivi des outils et des instruments financiers existants qui pourraient être mobilisés pour d'autres actions incluses dans la vision.	Ajustement / adaptation / réglage de la méthode de suivi / évaluation, analyse de la pertinence des indicateurs de bien-être liés à la problématique énergie-climat.	C
1-2 personnes sont chargées d'évaluer la nécessité de créer une vision, établissant la situation actuelle de la ville et les points principaux qui doivent être changés.	La problématique énergie-climat n'est pas bien ni clairement intégrée à la vision globale de la ville.	Seules des actions isolées sont entreprises pour informer les divers départements municipaux et encourager leur participation.	Financement étape-par-étape d'actions en s'appuyant sur des ressources financières classiques.	Développement progressif d'une méthode globale de suivi d'indicateurs de bien-être liés à la problématique énergie-climat (social, économique, environnement).	D
Aucune action engagée	Aucune action engagée	Aucune action engagée	Aucune action engagée	Aucune action engagée	E